



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

14 SEPTEMBRE 2021

LES VINS LAURÉATS DE LA 108^{ÈME} ÉDITION DU TASTEVINAGE, DÉVOILÉS AU CHÂTEAU DU CLOS DE VOUGEOT

À cette occasion, 411 vins de Bourgogne ont été dégustés par une centaine de jurés-dégustateurs qui ont sélectionné les vins les plus représentatifs de leurs appellations et de leurs millésimes. Sur l'ensemble de ces vins, 136 vins ont été retenus pour porter le sceau du Tastevinage.

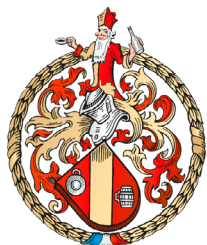
La 108^{ème} édition du Tastevinage s'est déroulée au Château du Clos de Vougeot ce vendredi 10 septembre 2021, parrainée par Bernard Burtschy, Docteur en Statistique Mathématique, Professeur à Télécom ParisTech et à L'École Centrale de Paris depuis plus de 30 ans. Passionné de vin, il est alsacien et sa famille a toujours produit ses propres cépages, tant rouges que blancs.

Dans ce haut-lieu de la viticulture et du patrimoine bourguignon, les palais experts des 100 jurés-dégustateurs – vignerons, sommeliers, restaurateurs, négociants, acheteurs, journalistes et influenceurs – ont dégusté 411 vins de Bourgogne, présentés de façon anonyme. Afin d'assurer la protection des dégustateurs et de ses équipes, le Château du Clos de Vougeot avait assuré une organisation adaptée aux mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, la dégustation des vins a eu lieu dans le Grand Cellier ainsi que le Petit Cellier et s'est déclinée en deux sessions, avec un premier jury le matin et un second l'après-midi, constitués de 50 dégustateurs chacun.

Par ailleurs, les mesures sanitaires ont été strictement appliquées et la distanciation physique a été assurée, chaque juré disposant d'une table individuelle.

Sur l'ensemble des vins présentés, 136 vins reçoivent le sceau du TASTEVINAGE, soit 33,09% des vins présentés au jury pour un total de 43 appellations régionales, 48 appellations villages, 41 appellations en 1^{er} cru et 4 appellations en grand cru. Ce constat illustre et souligne le rôle essentiel de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin : **faire découvrir et rayonner les grands vins de Bourgogne, au-delà de la région, quelque soit leur niveau d'appellation.**

**LES RÉSULTATS SONT
CONSULTABLES EN LIGNE SUR LE
SITE : WWW.TASTEVINAGE.FR**



TASTEVINAGE®

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

14 SEPTEMBRE 2021

À venir
**CÉRÉMONIE DES MAJORS
2021 DU TASTEVINAGE
LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**



TASTEVINAGE®

**LE TASTEVINAGE : LABEL DE SÉLECTION
DES VINS DE LA GRANDE BOURGOGNE
VITICOLE DEPUIS 1950**

Créé en 1950 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, le TASTEVINAGE est un label qui sélectionne les vins les plus représentatifs de la grande Bourgogne viticole, du Chablisien aux crus du Beaujolais. Composé d'un jury d'experts de la filière vin (vignerons, négociants, courtiers, sommeliers, œnologues, distributeurs et journalistes), le TASTEVINAGE consiste en un examen minutieux où chaque vin est dégusté de façon anonyme dans le but de préserver l'impartialité des jurés. À l'issue de cette sélection, le sceau du TASTEVINAGE est décerné aux vins qui définissent au mieux le caractère de leur appellation et de leur millésime, une garantie d'authenticité et de plaisir pour le consommateur.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, je vous invite à nous contacter :

AGENCE VINGT-QUATRE

Karen PATOUILLET - 06 29 90 94 93 - karen@vingt-quatre.fr